

SARL 58 BIS ARCHITECTES

58 Avenue de Genève

74200 THONON LES BAINS

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025*

Activité principale de l'entreprise : architectes

RTIFIÉ CONFORME
LE GERANT

FILLON BILLAUD ET ASSOCIES

19 rue de l'Europe

74200 THONON LES BAINS

04 50 26 16 44

Désignation de l'entreprise : SARL 58 BIS ARCHITECTES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 58 Avenue de Genève		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 48395070500028		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122025	
		N-1 31122024	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB AC	
Frais de développement *		CX CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF 44 845 AG 38 913	
Fonds commercial (1)		AH 100 000 AI 100 000	
Autres immobilisations incorporelles		AJ AK	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL AM	
Terrains		AN AO	
Constructions		AP AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR AS	
Autres immobilisations corporelles		AT 353 907 AU 297 313	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV AW	
Participations		CS CT	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU CV	
Créances rattachées à des participations		BB BC	
Autres titres immobilisés		BD 15 BE 15	
Prêts		BF BG	
Autres immobilisations financières*		BH 6 400 BI 6 400	
TOTAL (II)		BJ 505 166 BK 336 226	
Matières premières, approvisionnements		BL BM	
En cours de production de biens		BN 345 370 BO 345 370	
En cours de production de services		BP 345 370 BQ 345 370	
Produits intermédiaires et finis		BR BS	
Marchandises		BT BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 459 652 BY 459 652	
Autres créances (3)		BZ 37 119 CA 37 119	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD CE	
Disponibilités		CF 689 462 CG 689 462	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 7 298 CI 7 298	
TOTAL (III)		CJ 1 538 901 CK 1 538 901	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW	
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM	
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 2 044 067 IA 336 226	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 6 400	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 58 BIS ARCHITECTES

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :12...6.00.....)	DA	12 600	12 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	493 772	493 772
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 752	1 752
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	215 048	215 043
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	203 797	194 465
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	926 969	917 632
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	290 599	359 352
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	2 600	2 600
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 257	30 493
	Dettes fiscales et sociales	DY	283 759	325 999
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	179 657	160 346
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	780 872	878 791
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 707 841	1 796 423
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	559 338	589 551
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

58 BIS ARCHITECTES
Société à responsabilité limitée
au capital de 12 600 euros
Siège social : 58Bis avenue de Genève
74200 THONON LES BAINS
483 950 705 RCS THONON LES BAINS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 203 797,28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 203 797,28 euros

En totalité au compte « AUTRES RESERVES »

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2024 : 194 460,00 euros, soit 463,00 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 194 460,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 380 000,00 euros, soit 650,68 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 380 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 mai 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

LA GERANCE

Messieurs Laurent RIZZOLIO, Yohann FOREL et Baptiste LABALLE

